

Taxe d'accise—Loi

● (1110)

J'ai dit à la Chambre que, selon le rapport de l'Organisation nationale anti-pauvreté, l'effet de la taxe d'accise fédérale serait ressenti deux fois plus fort par les pauvres de notre société. Plus important encore, l'organisation a souligné un point qui devrait être au cœur du débat, non seulement sur les mesures concernant la taxe d'accise et la taxe de vente, mais aussi sur l'ensemble du budget du 23 mai. L'organisation montre que la majorité des recettes du gouvernement fédéral viennent des impôts, ce qui n'est pas surprenant. Tout le monde sait que si nous avons des dépenses et des programmes gouvernementaux, il faut que quelqu'un paie. Curieusement, sur les 63,8 milliards de recettes fiscales en 1984-1985, 90 p. 100 provenaient des impôts sur le revenu des particuliers et des taxes à la consommation; le reste venait de taxes diverses et de l'impôt sur les sociétés.

Depuis vingt-cinq ans, l'impôt sur le revenu des sociétés ne cesse de diminuer, en valeur relative. Une fois de plus, après le budget du 23 mai, nous devons payer plus d'impôts. Par contre, les sociétés reçoivent des dégrèvements. Les députés qui ont parlé de ces mesures et d'autres projets de loi, ont fait état de notre mécontentement. Au lieu de demander aux sociétés de payer plus d'impôts, on s'en prend aux Canadiens à faible ou moyen revenu et c'est ce qui nous dérange énormément. Apparemment, le gouvernement fédéral ne comprend pas pourquoi la majorité des Canadiens s'opposent à la politique sociale dont témoigne ce projet de loi et d'autres. Pourtant, chaque fois que nous soulevons la question, lors de la période des questions, on nous dit: «De quoi vous plaignez-vous? Le gouvernement a pris des mesures qui, en fait, donneront de l'argent aux pauvres». Rien n'est plus loin de la réalité.

Je demande aux députés de penser au projet de loi C-70 qui propose la désindexation des allocations familiales. Nous avons eu l'occasion d'étudier ce projet de loi, article par article, avec des spécialistes qui ont comparu devant le comité. Tous les organismes sociaux et tous les groupes représentant les femmes ou les pauvres ont fait état de la dégradation de la politique sociale du gouvernement à la suite du budget du 23 mai. J'inclus dans cette catégorie les groupes qui ne représentent pas des intérêts nationaux, mais certains défavorisés à Calgary, Saskatoon ou ailleurs.

Voilà pourquoi les oppositionnels tiennent tellement à s'assurer que le gouvernement garde à l'esprit qu'en nous opposant à ce genre de projets de loi nous défendons les intérêts de nos électeurs, des Canadiens à moyen et faible revenus. Je sais, naturellement, qu'avec 211 députés le gouvernement peut faire exactement ce qui lui plaît. Cependant, nous voulons nous assurer que le gouvernement tient compte des intérêts de nos commettants lorsqu'il présente des mesures comme les projets de loi C-70 et C-80 et, bien sûr, d'autres projets de loi visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu.

[Français]

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, j'aimerais remercier la Chambre pour l'occasion qu'elle me donne de m'exprimer sur le projet de loi C-80. Cependant, je dois avouer sans détour que le geste responsable mais

combien douloureux que nous nous apprêtons à poser n'est que le résultat de la politique de 15 années du gouvernement précédent, lequel ne s'est pas préoccupé d'administrer sainement son budget.

Monsieur le Président, le projet de loi C-80 se rapportant aux taxes fédérales de vente et d'accise présenté devant la Chambre n'a pour but que de contrer l'érosion appréciable dont fut victime l'assiette de la taxe fédérale de vente, érosion causée par un manque de leadership du gouvernement précédent, lequel gouvernement dépensait sans se préoccuper d'aller chercher les revenus. Il dépensait comme il est: «dans le rouge».

La question qu'il faut se poser aujourd'hui, et cela encore une fois sans détour, c'est: Pourquoi sommes-nous obligés d'imposer ces augmentations de taxes?

● (1115)

Monsieur le Président, ce projet de loi doit être vu dans le contexte de tous les changements et de toutes les propositions qui ont été annoncées par le ministre des Finances (M. Wilson) en mai dernier. En tant qu'initiative financière, ce projet de loi porte surtout sur la limitation de la dette nationale pour un certain nombre de mesures productrices de recettes ou réduisant les dépenses fiscales.

Vous vous en doutez, je serai malheureusement contraint de rappeler à mes amis d'en face quelques-unes des conséquences de leurs actes, des actes tellement graves qu'ils leur ont coûté la perte du pouvoir mais, malheureusement, ce sont les Canadiens qui ont hérité de la dette, une dette accumulée sans précédent.

En 1968, cela fait seulement 17 ans, monsieur le Président, notre pays avait un surplus budgétaire de \$750,000 et, 17 ans plus tard, la dette nationale du pays atteint 200 milliards de dollars avec des taux d'intérêt qui ont atteint des sommets inégalés, et je pense entre autres aux gens qui ont des résidences à payer, et je me rappelle encore il y a deux ans, alors qu'on avait des taux d'intérêt allant jusqu'à 18 p. 100 et même au-delà, forçant ainsi la quasi faillite de l'industrie canadienne à tel point que le Produit national brut du pays périlait de façon tout à fait dramatique, à tel point qu'on se demandait vers les années 1982 si le Canada n'était pas devenu, suite aux politiques du gouvernement libéral de l'époque, un pays qui prêchait résolument le retour à la terre.

Monsieur le Président, contrairement à ce que mes amis d'en face peuvent penser, il est loin de me faire plaisir de rappeler aux Canadiens cette époque que nous voudrions tant oublier. Oublier, monsieur le Président, car elle est loin d'être représentative de l'ingéniosité, du savoir-faire et du courage de la population canadienne. Nous avons erré pendant cette période, trompés que nous étions par une simple apparence de sérieux, par un bel exercice de maquillage, par un flot de promesses. Le 4 septembre 1984, la population de tout le Canada, d'un bout à l'autre du pays, s'est enfin rendu compte qu'il était temps de donner le pouvoir à des gens plus responsables qui n'auraient pas peur de ramener l'économie du pays vers un libéralisme économique axé sur l'entreprise privée et la création d'emplois.